

Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de la Commune d'Oreye du 1^{er} février 2024

Présences :

Membres de la CLDR :

Présents : 12 personnes : BARTHOLOME Véronique, BONNECHERE Josy, BRENNE Freddy, BRAKMEYN Laurent, CHARLIER* Vanessa, DE LEEUW* Magali, DELVAUX Delphine, HAPPART* Chloé, Yves KERSTEN, LANDRAIN Michèle, RADOUX* Jean Pierre, STASSART Serge.

Excusés : 8 personnes - CULOT Aurore, DAERDEN* Jean Marc, DRAYE Anne-Françoise, LAHAYE Bernadette, LEFEBVRE Pauline, PANS Christian, USE Jacqueline, VERNIERS Luc.

*membres élus

Pour la FRW : Florine GEROUVILLE et Aurélie VANDEBERG, agents de développement

Ordre du jour :

- Information des projets en cours
- Rapport annuel
 - o Bilan 2023
 - o Programmation 2024-2025-2026
- Divers : pas de divers

La présidente de la CLDR, Madame De Leeuw, accueille les participants et les remercie de leur présence.

Suivi de la dernière réunion :

- Compte-rendu de la dernière Réunion (10/10/2023). Monsieur Brakmeyn signale que sa remarque sur le chemin des Peupliers à Bergilers n'a pas été intégrée. La FRW n'a pas reçu le mail et se renseignera auprès de la commune pour l'intégrer. Pas d'autres remarques.
- La dernière réunion du mois d'octobre, avec la CCATm qui était conviée, avait pour but de réfléchir à la prochaine demande de convention concernant la mobilité douce. La fiche projet a été réactualisée sur cette base reprenant un aménagement cyclable (bande cyclable suggérée) sur l'axe prioritaire rue Louis Maréchal et Rue des combattants. Fiche avec une estimation globale de 1.000.000€. Magali De Leeuw explique la décision du collège de ne pas avoir activé la demande de subsides, le ratio bénéfice coût étant trop faible. Les bandes cyclables suggérées n'étant pas une mesure convaincante et trop chère pour peu de garantie de plus de sécurité pour les cyclistes. Le souhait communal est de garder l'axe principale Louis Maréchal et rue des combattants et de travailler à des aménagements de sécurisation des carrefours, aménagement de SUL et autres débouchés qui arrivent sur l'axe principal. Ces aménagements seraient réalisés sur fond propre ou via des appels à projets/plan PICC plutôt que la procédure développement rural qui prend du temps.

Réaction de la CLDR :

- Réaction forte de certains membres qui ne comprennent pas pourquoi on ne peut pas utiliser les subsides du développement rural ? et pourquoi ne pas fragmenter le projet en plusieurs parties ? Qu'est-ce qui justifie ce budget ?
- La commune répond que le budget est lié au raclage de la route qui est nécessaire avant le marquage de la BCS.
- N'aurait-on pas pu penser à un autre type d'aménagement que des bandes cyclables suggérées ? est ce que c'est le plus pertinent sachant que l'état des routes est médiocre (risque de gravier sur les BCS, ...).

- La commune exprime son souhait de prévoir de petits aménagements cyclistes dans la réflexion lorsqu'un nouvel aménagement de voirie est prévu. Comme fait par exemple dans l'aménagement de Bergilers.
- Pourquoi ne pas scinder le projet en tronçons et aller chercher plusieurs plafonds de subsides. La FRW informe le groupe que pour les projets mobilité, il est possible de fractionner le projet en tronçons cohérent et indépendant l'un de l'autre pour aller chercher plusieurs fois le subside (80 % avec un plafond de 680.000€).
- Quid du stationnement sur ces BCS ? *NDLR : contrairement à une piste cyclable marquée, une bande cyclable suggérée n'interdit pas, par elle-même, le stationnement, mais elle n'est évidemment d'aucune utilité si on peut y stationner. Plus d'info : <https://securotheque.wallonie.be/e-amenagements-usagers-et-vehicules/velos/amenagements-cyclables/bande-cyclable-suggeree>*

Le débat tournant à un débat politique, la FRW propose de revenir sur ce point si souhait au moment où le rapport annuel sera discuté durant la réunion et notera les remarques exprimées pour en faire part au collège.

Cependant, la FRW informe la CLDR qu'au vue de cette année électorale (région et commune) il ne sera pas possible d'introduire une demande de subsides aux sessions DR de 2024 (mars étant trop court et octobre difficilement possible avec la période de prudence électorale). Si souhait de relancer la fiche en réfléchissant davantage aux lieux à sécuriser et aux aménagements ce sera pour 2025.

1. Suivi des projets en cours

Espaces publics de Bergilers et Lens-sur-Geer

Retour sur les étapes réalisées depuis la présentation de l'avant-projet à la population et à la CLDR à Grandville :

- La commune, l'Auteur et la FRW ont rencontré le SPW Mobilité, le SPW développement rural, la cellule GISER
- L'auteur a retravaillé les avant-projets
- Finalisation du dossier d'avant-projet intégrant les différentes remarques de la Région.

Les dernières versions des plans intégrant les remarques sont présentées.

Le dossier complet du projet final doit être envoyé pour l'été 2024 à la Région Wallonne pour que la phase travaux puisse être lancée.

Remarques de la CLDR :

- **Dans l'aménagement de LSG il faudrait inclure un tuyau ressortant de la maison voisine de l'école maternelle où un écoulement d'eau ce fait en continu ce qui engendre des nuisances pour les piétons**
- Pour Bergilers, est-il possible de prévoir un panneau de parking réservé pour la crèche ?
 - Non, ce n'est pas prévu
- **Ne pas oublier de vérifier que les potelets prévus sur la placette à Bergilers sont bien amovibles afin de permettre les manifestations locales.**

GT patrimoine et sentiers

- Inventaire clôturé le 31/01
- 321 biens inventoriés via un logiciel : <https://oreyepatrimoine.gogocarto.fr/>
- Souhait de mettre en lumière l'inventaire via une balade (objet de la prochaine réunion fixée le 15/02)

BiodiverCité 2023

- 2023 : journée de l'arbre avec action de sensibilisation
- Réunion citoyenne le 25 novembre 2023

Budget participatif

- Pour la Fresque au terrain de pétanque : le permis est accordé et l'artiste est à désigner sur base d'un croquis
- Pour les tables de pique-niques, 3 sont déjà posées. Retour positif de la CLDR.

- Street work out : la marchandise a été commandée, pas encore de délai planifié pour l'installation
 - Question de la CLDR : qu'est ce qui est prévu comme modules ? Pour l'instant 3 modules sont prévus mais le projet est soutenu par la commune afin de le développer.
- Boîte à graines, le matériel a été reçu pour la construction et les boîtes sont bien montées et mises en place à la bibliothèque.
- **Remarque de la CLDR : ce serait bien de faire un retour à la population sur les projets en cours.**

2. Rapport annuel

Bilan 2023 :

- CLDR 17/01 : retour BP et prépa rapport annuel (RA)
- CLDR 17/04 : suivi RA + accueil des nouveaux
- CLDR 10/10 élargie à la CCATm : préparation prochaine demande de convention 2.8 (mobilité)
- CLDR élargie 24/10 : présentation avant-projet Bergilers et LSG

Mais aussi :

- Consultations espaces publics : 05/07 et 30/08
- GT patrimoine : 11/03, 23/05, 19/06, 27/11

Composition de la CLDR : 27 membres dont 6 élus et 21 citoyens. La composition sera revue après les élections car le quart-communal sera renouvelé.

Rappel de la période de prudence électorale entre le 1^{er} juin et l'installation des nouveaux conseil communaux, période durant laquelle la FRW ne peut plus organiser de réunions publiques et de consultations.

Proposition soumise à la CLDR pour 2024-2025

- On continue les projets en cours :
 - 2 espaces publics Bergilers et LSG (fiches 1.3 et 1.5)
 - GT petit patrimoine et sentiers (fiches 1.6 et 2.5)
- Mise en place de quelques aménagements pour la mobilité douce (fiche 2.8) sur budget communal.
- Lancement d'un groupe de travail autour du Geer et activation des fiches :
 - Fiche 2.2. Actions propreté des eaux, des abords du Geer, des chemins de balades et des espaces publics
 - Fiche 2.4. Aménagement d'espaces de convivialité et de balade le long du Geer

Proposition pour 2025-2026

- Fiche 2.6 création d'espace pour les jeunes (car demande une consultation (pas possible en 2024 avec la période de prudence électorale).

La FRW propose que chacun puisse réagir sur la proposition à tour de rôle, en veillant bien à écouter à chacun et ne pas couper l'autre. Après le premier tour, un deuxième tour est possible si on veut réagir. La FRW résume et fait la synthèse en vue d'une adhésion du groupe.

Synthèse des réactions de la CLDR au programme proposé:

- Intérêt pour des actions de valorisation et mise en valeur du Geer (Fiche 2.4.)
- Mise en avant de certaines parties du Geer qui représente un intérêt, endroit bucolique, (exemple à Otrange là où le Geer est le plus beau)
- Attention de tenir compte de certains accès qui sont sur des propriétés privées, et/ou des passages qui sont difficiles mais certaines zones « plus faciles » juridiquement pourraient être discutées avec les propriétaires (ex : convention avec des particuliers et/ou agriculteurs pour passer le long du terrain).
- Attention à la chasse dans certaines zones. En tenir compte dans la réflexion sur le projet et les endroits ciblés. (Par exemple prévenir via des panneaux des endroits et moments de chasse et/ou éviter ces tronçons-là.)
- Important de bien réfléchir aux aménagements que l'on souhaite si on parle de convivialité... des zones de jeux par exemple pour enfant le long du Geer peuvent être dangereux.

- Voir également de manière plus large, transcommunal mais pourquoi pas aussi en lien avec les autres ruisseaux du Roua et l'Yerne.
- Veiller aussi à l'accessibilité en termes de parking si départ de balade ; sujet poubelle abordé...il vaut mieux ne rien mettre et partir du principe que le promeneur emporte ses déchets.
- Groupe de travail à élargir à la population pour apporter de nouvelles forces vives mais aussi des gens qui connaissent bien les lieux pour l'histoire et les anecdotes. Mais attention à bien expliquer les liens avec l'ODR et les actions déjà en place (BP, GT petit patrimoine et sentiers) en début de dynamique afin d'en tenir compte lors de la réflexion.
- Faire des liens avec le GT petit patrimoine et les balades
- Pourquoi pas une mise en valeur du Geer via des photos (voir proposition du Ravel Expo à Braives).

Ces éléments avec la fiche projet 2.4 serviront de base lors du lancement du groupe.

Par contre pour la fiche 2.2 propreté du Geer, la CLDR souhaite ne pas l'activer vu les actions déjà menées par le contrat rivières et actions de nettoyage, peu d'emprise et souhait de plutôt travailler à la mise en valeur.

Souhait de continuer à travailler sur les chemins et sentiers :

- Base l'atlas des chemins
- Veiller à prévoir plusieurs balades thématiques
- Connexion avec des pôles d'intérêt (exemple : réserve naturelle de Lens-sur-Geer) ou encore les endroits ciblés pour les tables de pique-nique.
- Veiller à d'autres utilisateurs que les promeneurs comme les cavaliers.
- Pourquoi ne pas mettre en valeur les balades ou endroit le long du Geer par des points d'intérêts du type des bacs de légumes - incroyables comestibles ou pour mettre ces surplus de légumes (voir initiative à Crisnée)
- Mettre en valeur le jardin partagé (rue des Fontaines).

⇒ **La FRW va donc proposer au Collège de lancer la dynamique et le projet autour du Geer et reviendra vers la CLDR.**

Avis de la CLDR sur l'activation d'un autre projet

Le collège souhaite profiter du bilan du rapport annuel pour demander l'avis à la CLDR sur un projet du PCDR (fiche 1.4- Installation de panneaux d'informations dans la commune).

- Ce projet serait réalisé sur fonds propres de la commune
- Il s'agit de panneaux dynamiques principalement (panneaux LED mais pas uniquement) qui permettraient d'informer les citoyens
- Si oui, à quel endroit ? Un seul pour tout Oreye ? Un par village ? Où ? Y-a-t-il un réel besoin de la population ?

Synthèse des réactions de la CLDR :

- La majorité (10 personnes) sont sceptiques quant à ce projet pour les raisons suivantes :
 - Où le placer ? pas de centre à Oreye ? Pas d'endroit pour bénéficier d'une bonne visibilité ? et ne pas causer du danger (risque d'accident)
 - Il est en effet important d'informer mais il y a déjà le toute boîte quand il fonctionne.
 - Le cout que cela représente ? ratio cout/ bénéfice
 - La pollution lumineuse que cela engendre pour lequel on demande aux communes de faire de plus en plus attention
 - Quelle information sera communiquée ? comment hiérarchiser les informations qui doivent apparaitre ?
- Une personne se positionne favorablement, communiquer intelligemment sur de l'information utile aux citoyens mais en réfléchissant à la bonne formule (pas du LED mais pourquoi pas comme à Crisnée les lettres au rond-point). Important de réfléchir à une autre manière de communiquer.
- Un avis partagé.

⇒ **La FRW transmettra le présent CR au Collège.**

3. Suite et Divers

Les prochaines étapes sont rappelées :

- **GT patrimoine** le 15/02 : objectif mettre en place une action concrète – travail sur carte de définition d'un parcours et thème.
 - **Prochaine CLDR** programmée le 25 mai après-midi : inauguration des projets du BP et du kit découverte de la réserve de LSG (à faire en famille). Les modalités exactes suivront.
 - **Groupe de travail sur le Geer** (CLDR élargie à la population) à définir selon le retour du Collège
 - **Rapport annuel** : passage au Collège puis on Conseil et puis envoi à la Région Wallonne pour le 31/03 au plus tard
- ⇒ **La FRW informera par mail la CLDR sur les suites données à la réunion de ce soir dont les éléments seront repris dans le rapport annuel qui sera transmis au Collège puis au Conseil pour approbation.**

La réunion est clôturée à 21h35.

Pour le secrétariat de l'opération
Florine Gérrouville et Aurélie Vandenberg

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous
au n° 019/58 93 23-5 ou par courriel : f.gerrouville@frw.be a.vandenberg@frw.be*